# LES PROPOSITIONS DE LA PEEP POUR CONSTRUIRE L'ÉCOLE DE DEMAIN

C'est un lieu de vie, de rencontre et d'apprentissage de l'autre.
On y découvre le goût du travail, le sens de l'effort et le partage.
On y apprend à vivre et à travailler ensemble en se respectant.



# Si l'éducation est primordiale pour une civilisation, l'École est le creuset d'une nation.

A ce titre, l'École se doit de reconnaître la place qui revient naturellement aux parents d'élèves en son sein.



L'École devra renforcer sa proximité avec les familles et respecter la responsabilité de chacun. Elle devra s'adapter aux contraintes de la société actuelle et aider les parents à accompagner la scolarité de leurs enfants.

Pour ce faire, il lui faudra:

#### 1- Créer des « espaces parents »

Dans chaque école et établissement, des espaces doivent être réservés aux parents. L'école doit devenir un lieu de vie, un lieu où les représentants de parents de l'école ou de l'établissement pourront recevoir les autres parents.

- 2- Construire une relation de confiance entre parents et équipes pédagogiques Les équipes pédagogiques et représentants de parents d'élèves doivent travailler ensemble pour tisser des relations de confiance. Les projets d'école et d'établissement sont l'occasion de faire participer les représentants de parents d'élèves.
- 3- Reconnaître le rôle des représentants de parents d'élèves à tous les niveaux La Nation doit reconnaître l'engagement et l'utilité des représentants de parents d'élèves dans la société, facilitateurs de communication et très souvent médiateurs.
  - Pour cela, les parents délégués qui s'investissent au sein de l'École doivent pouvoir bénéficier d'un statut. Ce statut exercé au sein d'une fédération de parents d'élèves pourra donner lieu à une gratification en fin de parcours associatif, comme des points de retraite.
  - L'action des représentants de parents d'élèves ne devra plus être limitée aux seules instances consultatives que sont les Conseils départementaux de l'Éducation nationale ou encore les conseils académiques. Il devient nécessaire de les associer en amont des prises de décision.



# POUR UNE PLACE DE L'ÉLÈVE DANS LA SOCIÉTÉ

#### La Nation se doit d'être ambitieuse pour ses enfants et de leur offrir :

#### 4- Une École des savoirs fondamentaux

En classe de troisième, les élèves achèvent par le diplôme national du brevet leur scolarité générale. Ils valident les piliers du socle commun de compétences et de connaissances. Des classes de maternelle à celles du collège, un continuum pédagogique devra exister dont l'objectif est la maîtrise des savoirs fondamentaux. La transition CM2 – Collège devra être plus fluide. Pour ce faire, il faudra :

- Créer des écoles du socle. Elles regrouperont les équipes pédagogiques du premier et du second degré qui travailleront sur un projet éducatif commun.
- Poursuivre l'enseignement des savoirs fondamentaux au collège.
- Respecter les rythmes d'apprentissage des élèves.
- Porter une attention particulière à l'expression orale. Trop souvent sacrifiée, l'absence de sa pratique pénalise nombre d'élèves.
- Que la maîtrise d'au moins une langue vivante par tous les élèves soit une priorité.

### 5- Une École qui forme les citoyens de demain

L'école doit encourager et former les enfants à devenir des citoyens engagés et responsables.

- Le rôle des délégués élèves devra être renforcé dans les établissements. Formés à la médiation, ils interviendront dans la prévention des conflits et de la violence. Le statut de délégué des élèves pourra être étendu aux écoles primaires.
- L'apprentissage de la citoyenneté devra être mis en valeur. Il est primordial d'apprendre aux futurs citoyens le fonctionnement de notre société.
- Renforcer le rôle des Conseils à la Vie Lycéenne et créer un Conseil à la Vie Collégienne.
- La connaissance du monde de l'entreprise et celui de l'économie, qui nous régit, constitue un élément essentiel de la formation du citoyen et du professionnel de demain.

## 6- Une École qui intègre et valorise les élèves

Handicap visible ou invisible, difficultés sociales ou économiques des familles, l'École, vecteur de la cohésion sociale de notre Nation, doit leur permettre de réussir un parcours scolaire.

- L'inclusion des élèves porteurs de handicap devra se poursuivre. L'accompagnement de ces élèves devra être professionnalisé et, ainsi pérennisé, être étendu à l'enseignement supérieur.
- L'école doit valoriser les élèves en développant des voies différenciées. Le collège unique devra enfin devenir le collège pour tous, en adaptant ses enseignements aux besoins des élèves.
- L'école devra aboutir à une organisation plus adaptée au rythme des élèves.

- L'évaluation des élèves doit être motivante et formative. Une réflexion devra être menée à tous les niveaux de l'Éducation nationale afin d'élaborer un guide de l'évaluation.
- Un guichet social unique d'aide à la scolarité devra être créé. Il traitera de toutes les aides à la scolarité, du primaire au supérieur (APL, bourses, aides à la mobilité internationale...).

### 7- Une École qui mène à une insertion professionnelle

La finalité de l'école, de l'enseignement, est plus que jamais pour la majorité des familles la qualification et l'employabilité.

- Les conditions doivent être créées pour faciliter la poursuite des études : développer les internats pour les filières professionnelles et les logements étudiants pour les études supérieures, créer des lieux pour étudier (comme les bibliothèques municipales qui pourraient ouvrir le week-end et le soir).
- L'ouverture au monde de l'entreprise est essentielle pour tous les élèves quelles que soient les formations suivies. Aussi, des dispositifs d'incitation des entreprises à l'accueil de stagiaires de tout niveau doivent être mis en place.
- Les élèves de collège motivés par une filière professionnelle doivent pouvoir être accueillis en lycée professionnel dans un cursus en alternance afin de découvrir un métier avant de choisir une orientation.
- L'enseignement supérieur doit enfin jouer pleinement son rôle d'ascenseur social en menant une lutte contre le décrochage scolaire en premier cycle universitaire et une réflexion sur les modalités de sélection et d'affectation post bac.









Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public 89-91, bd Berthier - 75847 Paris Cedex 17 Tél.: 01 44 15 18 18 - Fax: 01 47 66 33 02 www.peep.asso.fr - E-mail: peep@peep.asso.fr ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE